

LES CONSOMMATEURS D'ÉLECTRICITÉ APPELÉS AU SECOURS DE LA FILIÈRE AGRICOLE



Le Conseil Supérieur de l'Énergie a été réuni en urgence le 31 juillet par le Gouvernement pour examiner trois projets d'arrêtés modifiant les conditions d'achat de l'électricité produite à partir de biogaz ou d'installations photovoltaïques.

Ces trois textes sont l'un des outils permettant d'aider la filière agricole, aujourd'hui en crise.

Ils interviennent dans la précipitation alors même que la loi de transition énergétique, qui prévoit de nouvelles règles, n'est même pas promulguée.

FO a rappelé que le financement de la CSPE (Contribution au Service Public d'Électricité, payé par les consommateurs pour financer le surcoût des renouvelables) était en cours de refonte et qu'il était, dans ces conditions, encore plus étonnant que le gouvernement continue à « creuser » la dette de la CSPE. FO a donc voté contre ces projets qui accroissent la charge de la CSPE.

Le soutien aux agriculteurs doit passer par des politiques publiques mieux adaptées à ce secteur et non pas en sollicitant les consommateurs d'électricité.